

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE

**DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU des PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE**

Section des INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de HENIN BEAUMONT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de HENIN-CARVIN

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PROCEDER AU RECYCLAGE PAR
EPANDAGE AGRICOLE DES BOUES ISSUES DE LA STATION D'EPURATION**

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral en date du 8 août 2012 prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de HENIN-CARVIN, dont le siège social est situé 242, Boulevard Schweitzer 62253 HENIN BEAUMONT cedex, à l'effet d'être autorisée de procéder au recyclage par épandage agricole des boues issues de la station d'épuration située Chemin de la Buisse – Rue Albert Carré sur la commune de HENIN BEAUMONT.

Cette enquête se déroulera en Mairie de HENIN BEAUMONT, du 3 septembre 2012 au 3 octobre 2012 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Un dossier relatif à ce projet est déposé en mairie de HENIN BEAUMONT, siège de l'enquête, et en mairies de CARVIN, COURRIERES, DOURGES, HARNES, MONTIGNY EN GOHELLE, NOYELLES GODAULT et OIGNIES.

Monsieur Alain STREBELLE, Commissaire-Enquêteur, sera présent en mairie de HENIN BEAUMONT :

- le lundi 3 septembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mardi 11 septembre 2012 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi 19 septembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00
- le samedi 29 septembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 3 octobre 2012 de 14 h 00 à 17 h 00

A l'issue de l'enquête publique, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas de Calais (« Annonces et Avis / Consultation du Public ») les informations relatives à ce projet.